I TOUT SUR LA TAXE DE SÉJOUR

Retrouvez sur notre site consacré à la taxe de séjour, toutes les réponses à vos questions :

- Comment calculer la taxe de séjour ?
- Comment, quand et à quelle adresse la payer ?





TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR LA TAXE DE SÉJOUR SONT DISPONIBLES DIRECTEMENT SUR :

https://sanarysurmer.taxesejour.fr

SANARY TOURISME

GUIDE HÉBERGEUR DÉCLARATION TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE

Vous connecter
Valider vos informations
Payer

AVEC VOS IDENTIFIANTS, ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE RÉSERVÉ EN LIGNE POUR :

SE CONNECTER

VALIDER LA DAUA

RÉGLER

CONNEXION À LA PLATEFORME DE DECLARATION ET DE REVERSEMENT 1

https://sanarysurmer.taxesejour.fr

Retrouvez les modalités d'application de la taxe de séjour de votre territoire sur : https://sanarysurmer.taxesejour.fr

- Toute l'information sur la taxe de séjour et ses modalités d'application sur votre territoire.
- Accès à la connexion à votre compte.

S'INFORMER

Sélectionnez la nature de votre hébergement dans la rubrique « Régime fiscal de la taxe de séjour » pour que les modalités de la taxe de séjour applicable à votre hébergement s'affichent.



2 SE CONNECTER



SAISIR ET VALIDER LA DAUA

Pour un hébergement soumis à la taxe de séjour forfaitaire, le logeur est tenu, chaque année, d'effectuer une Déclaration Annuelle des Unités d'Accueil (DAUA) auprès des services de la collectivité.

Vous recevez par courriel une invitation à saisir la DAUA de chacun de vos hébergements. Pour effectuer facilement et rapidement cette déclaration, complétez le formulaire en ligne depuis votre compte, et enregistrez le.

LOGO DE VOTRE COLLECTIVITÉ PLATEFORME DÉM	TableAu de Bord > je déclare > Nouvelle déclaration Déclaration annuelle des unités d'accueil pour 2022 Nom de l'hébergement Q	
TABLEAU DE BORD	NATURE ET CLASSEMENTS	
MES HÉBERGEMENTS	A Natura da l'hábarnament	
MES DÉCLARATIONS		
MES RÈGLEMENTS		
MES ÉTATS RÉCAPITULATIFS	31/03/2021 SIGNALER UN CHANGEMENT	
MES DEMANDES	CAPACITÉ	
MES DOCUMENTS	Vérifiez les informations us. En cas d'évolution ou d'information erronée, effectuez directives modifications.	
MON SIMULATEUR	Capacité* (4) Nombre (5)	
PORTAIL D'INFORMATIONS		
	Saisissez vos périodes de componentisation pour l'année 2022.	
?		7)
UNE QUESTION	RETOUR ENREGISTRER	<u> </u>

Informations pré-enregistrées (Si vous souhaitez modifier les informations pré-enregistrées, écrivez à sanarysurmer@taxesejour.fr):

1. Nom de l'hébergement ; 2. Adresse de l'hébergement ; 3. Nature et classements de l'hébergement.

Informations à renseigner, confirmer ou modifier :

4. Indiquez le nombre de personne pouvant être hébergées ; **5.** Indiquez le nombre de chambres ; **6.** Indiquez votre ou vos périodes de commercialisations durant l'année.

Validation :

7. Une fois les champs du formulaire remplis, validez-le en cliquant sur "ENREGISTRER".

RÉGLER

À partir de votre déclaration, vous recevrez par courriel ou voie postale les informations vous permettant de vous acquitter de la taxe de séjour.